

CIRDIS

**Centre interdisciplinaire de recherche
en développement international
et société**

UQÀM



L'APPROPRIATION À TRAVERS DES MÉCANISMES RÉGIONAUX DE COOPÉRATION :

Le cas du Nicaragua et de l'ALBA

Roselyne Gagnon

www.cirdis.uqam.ca

**LES CAHIERS DU CIRDIS
COLLABORATION SPÉCIALE
No 2014-07**

**L'appropriation à travers des mécanismes régionaux de coopération
Le cas du Nicaragua et de l'ALBA**

**Les Cahiers du CIRDIS – Collaboration spéciale
No 2014-07**

Roselyne Gagnon

Ce texte est un travail effectué dans le cadre du cours POL-8501. Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication demeurent l'entière responsabilité de l'auteure et ne reflètent pas nécessaire ceux du CIRDIS ou de son comité scientifique.

■ Roselyne GAGNON

Actuellement candidate à la maîtrise en science politique de l'UQAM, Roselyne Gagnon est également titulaire d'un baccalauréat en Arts de l'Université McGill, avec concentration en études du développement international et études de l'Amérique latine et des Caraïbes. Ses travaux portent principalement sur des enjeux touchant la région latino-américaine, avec un intérêt particulier pour le Nicaragua. Dans le cadre de son mémoire de maîtrise, elle s'intéresse à la formation de l'identité politique sandiniste des jeunes nés dans la période d'après-guerre au Nicaragua.

Les Cahiers du CIRDIS
Collaboration spéciale — no 2014-07

L'appropriation à travers des mécanismes régionaux de coopération
Le cas du Nicaragua et de l'ALBA

Roselyne Gagnon

Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société

Département de science politique
Université du Québec à Montréal (UQAM)
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal, Québec, Canada
H3C 3P8

www.cirdis.uqam.ca
cirdis@uqam.ca

Table des matières

Introduction	1
La Déclaration de Paris et le concept d'appropriation.....	2
Les origines du concept d'appropriation.....	2
L'appropriation devient une priorité	3
Certaines critiques du discours de l'appropriation.....	5
Le Nicaragua : un laboratoire pour la Déclaration de Paris.....	7
Au-delà de l'appropriation : la prise en charge de son développement.....	9
Les changements dans l'architecture de l'aide au développement au Nicaragua	9
Les donateurs émergents comme source de financement alternative	11
L'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique.....	13
L'ALBA comme instrument d'émancipation	15
Conclusion.....	17
Bibliographie.....	20

I - INTRODUCTION

Petit pays d'Amérique Centrale, le Nicaragua n'a pas eu une histoire facile durant les cinquante dernières années : désastres naturels, dictature, révolution et terrain d'une guerre civile financée et organisée par les États-Unis pour mettre fin à un gouvernement de gauche. Suite au conflit armé au début des années 1990, le Nicaragua, mais surtout son économie, est anéanti et a besoin du soutien de la communauté internationale, ce qui signifie un long processus de reconstruction, de démocratisation, d'ouverture des marchés et d'ajustements structurels. Toutes ces épreuves ont placé le Nicaragua au deuxième rang des pays les plus pauvres en Amérique, après Haïti.

Grandement dépendant de l'aide publique au développement (APD), plusieurs questions se posent quant à l'évolution de ces programmes d'aide durant les vingt-cinq dernières années qui ont suivi la fin de la guerre civile. En effet, alors que le Nicaragua était considéré comme un laboratoire pour les efforts d'amélioration de l'efficacité de l'aide qui allaient se retrouver dans la Déclaration de Paris, comment l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de gauche en 2007 a-t-elle permis une rupture avec le passé? Plus encore, comment l'intégration du Nicaragua à l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA) a-t-elle contribué à l'émancipation du pays du modèle de développement traditionnel?

Une question importante demeure et sera l'objet de recherche de ce travail : est-ce qu'un pays très dépendant de l'aide au développement comme le Nicaragua peut réellement s'approprier son développement? Ce travail cherchera à démontrer comment l'ALBA s'inscrit dans la logique de la Déclaration de Paris d'appropriation du processus de développement par le pays receveur. À travers l'étude de cas du Nicaragua, il sera possible de poser l'hypothèse que, combiné à des changements importants dans l'architecture de l'aide et à l'apparition de donateurs émergents, l'ALBA, un mécanisme de coopération et d'intégration régionale, a permis au Nicaragua de réduire sa dépendance aux donateurs traditionnels et de réellement s'approprier son développement.

L'argumentation sera développée en quatre étapes : la première partie analysera l'origine du concept d'appropriation de la Déclaration de Paris et quelques-unes des critiques qui lui ont été adressées. Ensuite, la seconde partie observera comment, entre 1996 et 2006, le Nicaragua en est venu à être un laboratoire pour l'amélioration de l'efficacité de l'aide, ce qui allait poser les bases pour les principes inclus dans la Déclaration de Paris, entérinée en 2005. Puis, la troisième partie examinera comment le Nicaragua, par une rupture avec son passé suite à l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de gauche en 2007, est allé au-delà d'une simple appropriation, prenant réellement en charge son développement. Deux facteurs contextuels importants seront analysés, c'est-à-dire les changements dans l'architecture de l'aide au développement au Nicaragua, principalement par l'analyse du cas de la Suède, partenaire bilatéral important pendant près de 30 ans, ainsi que l'apparition de nouveaux donateurs. Ce contexte a permis au Nicaragua de diminuer sa dépendance aux donateurs traditionnels. Finalement, la quatrième partie analysera comment l'ALBA, comme modèle de coopération régionale, est devenue un instrument d'émancipation pour le Nicaragua lui permettant une réelle prise en charge du développement.

II - LA DÉCLARATION DE PARIS ET LE CONCEPT D'APPROPRIATION

Avant d'entreprendre l'analyse de l'étude de cas du Nicaragua et de la prise en charge de son développement, il est primordial de s'intéresser aux origines du concept d'appropriation de la Déclaration de Paris et de quelques-unes des critiques importantes qui lui ont été adressé.

1. Les origines du concept d'appropriation

Plusieurs des éléments de la Déclaration de Paris ont pris racine bien avant qu'elle soit établie en 2005, ce qui est le cas notamment pour le concept d'appropriation. Il est possible de retourner aussi loin qu'en 1967 lors de la Commission sur le développement international, présidée par Lester B. Pearson et initiée par le Président de la Banque Mondiale à l'époque, George Woods. Le rapport de la Commission, « *Partners in Development* », faisait ainsi mention d'un partenariat et d'une relation de coopération entre les riches et les pauvres. Le concept d'appropriation y prend racine puisque le rapport affirme que : « Par-dessus tout, nous réalisons qu'aucune aide étrangère ne sera suffisante où il n'y a pas de volonté nationale d'entreprendre des changements fondamentaux et nécessaires. Il est maintenant très clair que l'impact des contributions provenant de l'extérieur dépend de la politique socio-économique globale du pays ». ¹ Malgré tout, ce n'est pas la direction qu'a pris l'aide au développement durant les années 1970 et 1980, les politiques d'ajustements structurels ayant été largement implantées par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI). ² Les conditionnalités rattachées aux prêts visaient à atteindre une stabilité macro-économique en diminuant la dette, en réduisant l'inflation et en assurant la balance des paiements du pays alors que l'inflation était élevée et les budgets n'étaient pas balancés. La privatisation des entreprises d'État était encouragée, ainsi que la réduction des services de base gratuits comme la santé et l'éducation primaire et le démantèlement des systèmes centralisés de gestion de l'État. ³

Dans les années 1990, les politiques étaient vues comme inefficaces et contre-productives. Les résultats étaient minimes et l'Afrique Sub-Saharienne démontrait que la pauvreté n'était pas éliminée, la croissance n'était pas plus rapide et la dette n'était pas réduite. ⁴ Avec l'échec des ajustements structurels et la fin de la Guerre Froide et de l'aide idéologique, les années 1990 voient ainsi apparaître un vent nouveau dans les discours et les pratiques de l'aide au développement. D'ailleurs, en 1996, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE réaffirme l'importance d'une « stratégie où la prise en main des politiques d'aide par les pays bénéficiaires eux-mêmes constitue un pilier essentiel ». ⁵ Cette année-là est adopté le texte

¹ Pearson, L. B. (1969). *Partners in Development: Report of the Commission on International Development*. New York : Praeger. (traduction personnelle)

² Ministry of Foreign Affairs of Denmark. (2008). « Thematic Study on the Paris Declaration, Aid Effectiveness and Development Effectiveness », daRa Development Assistance Research Associates, en ligne : <http://www.oecd.org/development/evaluation/dcdndep/41807824.pdf>, p. 2.

³ *Ibid.*, p. 2.

⁴ Ministry of Foreign Affairs of Denmark. (2008). *Op. Cit.*, p. 3.

⁵ Contamin, B., Milanese, J. et Montaud, J.-M. (2008). « Les nouvelles logiques de l'aide publique au développement : entre rationalisation, pragmatisme et logiques institutionnelles », dans *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique*, 84 (2), p. 163.

« *Shaping the 21st Century : The Future of Development Co-operation* », soulignant l'importance pour les pays de s'appropriier le développement.⁶ Peu à peu, la Banque Mondiale s'approprie à son tour le discours de l'appropriation et tente ensuite, avec le FMI, de le mettre en pratique.⁷

Au début des années 2000, on voit apparaître le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Rome. D'ailleurs, le Consensus de Monterrey, bien qu'encourageant fortement la libéralisation du commerce international, vise principalement à encourager les pays à « prendre des mesures nationales visant, entre autres, les réformes structurelles fiscale et administrative afin d'accroître et de promouvoir leur capacité de gestion microéconomique et macroéconomique ».⁸ Il était demandé aux pays de « mettre de l'ordre dans leurs finances publiques en prenant notamment des mesures contre la corruption et favorables à la transparence dans leur gestion politique, administrative, fiscale et économique ».⁹ Il s'agit ainsi d'un retour aux éléments mentionnés dans le rapport de la Commission Pearson de 1969, c'est-à-dire que le développement devait passer par la volonté des États d'entreprendre des réformes au niveau national.

Finalement, la Déclaration de Rome sur l'harmonisation de 2003 visait en premier lieu l'harmonisation des politiques, procédures et pratiques opérationnelles des institutions du FMI, des autres institutions financières multilatérales et des pays partenaires afin d'améliorer l'efficacité de l'aide au développement et de contribuer à atteindre les Objectifs du développement pour le Millénaire.¹⁰ De plus, l'appropriation devenait de plus en plus évidente pour améliorer l'efficacité de l'aide au développement. La Déclaration de Rome sur l'harmonisation affirme d'ailleurs que : « les pays partenaires entreprendront des réformes de nature à permettre aux bailleurs de fonds de s'appuyer progressivement sur les systèmes nationaux, en adoptant des principes ou des critères internationaux et en mettant les bonnes pratiques en application ».¹¹ Les bonnes pratiques reposaient sur une bonne gestion des finances publiques et une bonne affectation des ressources aux besoins prioritaires.¹²

2. L'appropriation devient une priorité

C'est dans ce contexte, suite à ces premiers efforts pour améliorer l'efficacité de l'aide au développement, qu'est entérinée en 2005 la Déclaration de Paris par une quarantaine de pays et un nombre important d'agences bilatérales et multilatérales. La Déclaration de Paris est reconnue comme étant celle où s'est réellement généralisé le discours de l'appropriation.¹³

⁶ Saliba-Couture, C. (2011). « L'appropriation et la Déclaration de Paris: Un discours convaincant, mais en sommes-nous convaincus? », dans *Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement*, 32 (2), p. 181.

⁷ *Ibid.*, p. 181.

⁸ ONU. (2002). « Un partenariat pour le développement : le Consensus de Monterrey », Conférence internationale sur le financement du développement, Organisation des Nations Unies, 22 mars 2002, Monterrey, Mexique, en ligne : <http://www.un.org/french/ffd/pressrel/22apress.htm>.

⁹ ONU. (2002). *Op. Cit.*

¹⁰ OCDE/CAD. (2003). « Déclaration de Rome sur l'harmonisation », Organisation pour la coopération économique et le développement, février 2003, Rome, p. 6.

¹¹ *Ibid.*, p. 6.

¹² *Ibid.*, p. 10.

¹³ Saliba-Couture, C. (2011). *Op. Cit.*, p. 181.

Dans sa forme actuelle, selon la Déclaration de Paris, le concept d'appropriation affirme que :

« Les pays partenaires s'engagent à : s'investir de premier rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies nationales de développement, dans le cadre d'un vaste processus de consultation, traduire ces stratégies nationales de développement en programmes opérationnels axés sur les résultats intégrant une hiérarchisation des priorités, tels qu'exprimés dans les cadres de dépenses de moyen terme et les budgets annuels (Indicateur 1), assurer la conduite de la coordination de l'aide à tous les niveaux et des autres ressources affectées au développement, en consultation avec les donateurs et en encourageant la participation de la société civile et du secteur privé. »¹⁴

Le concept d'appropriation insiste ainsi sur le leadership, la participation et la prise en charge locale du développement. Depuis le début des années 2000, les pays sont qualifiés comme étant des partenaires, ce qui, en principe, atténue les rapports de pouvoir entre les pays donateurs et les pays bénéficiaires.¹⁵ Par conséquent, à travers ce concept, le gouvernement du pays receveur exerce, théoriquement, un leadership sur les politiques et stratégies de développement et coordonne les actions de développement avec les donateurs et les autres acteurs.¹⁶

L'appropriation se retrouve comme étant un des cinq piliers de la Déclaration de Paris mais il est possible d'affirmer qu'elle est la ligne directrice, c'est-à-dire qu'elle guide l'entièreté de la Déclaration. L'appropriation devient une forme de partenariat entre les pays maintenant qualifiés de « partenaires » et les donateurs. D'une part, les partenaires doivent maintenant prendre la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies nationales de développement ou de lutte à la pauvreté, de l'opérationnalisation des programmes en résultats concrets et de la coordination entre les différents acteurs impliqués. D'autre part, les donateurs « doivent respecter le rôle prédominant des pays partenaires et les aider à renforcer leur capacité à exercer ce rôle ».¹⁷

Le Programme d'Action d'Accra, entériné le 4 septembre 2008 à Accra, Ghana, rappelait les engagements pris lors du Deuxième Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide au Développement, tout en allant encore plus loin. Selon le Programme d'Action d'Accra, le partenariat convenu dans la Déclaration de Paris consistait à « confier clairement aux pays en développement la responsabilité de leurs propres processus de développement ».¹⁸ L'appropriation devient ainsi « essentielle » et une « priorité absolue ».¹⁹ La conditionnalité serait d'ailleurs remise en question puisque les donateurs s'engageraient, dans le Programme d'Action

¹⁴ OCDE/CAD. (2005). « La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide », Organisation pour la coopération économique et le développement, mars 2005, Paris, p. 4.

¹⁵ Saliba-Couture, C. (2011). *Op. Cit.*, p. 180-181.

¹⁶ Schulz, N.-S. (2007). « Nicaragua: a rude awakening for the Paris Declaration », Fundación para las Relaciones Internacionales y el Diálogo Exterior (FRIDE), commentaire, novembre 2007, p. 2.

¹⁷ OCDE/CAD. (2005). *Op. Cit.*, p. 4.

¹⁸ OCDE/CAD. (2008). « Programme d'Action d'Accra », Organisation pour la coopération économique et le développement, septembre 2008, Accra, Ghana, p. 1.

¹⁹ OCDE/CAD. (2008). *Op. Cit.*, p. 2.

d'Accra, à modifier sa nature dans le but d'établir un cadre qui serait favorable à l'appropriation.²⁰

Le concept d'appropriation sous-entendrait donc une réduction des pouvoirs des donateurs et des institutions internationales. Ils tendent, selon ce principe, à se déresponsabiliser en accordant davantage de pouvoirs aux pays partenaires. Les concepts d'autonomisation ou d'« *empowerment* » apparaissent ainsi dans ce discours sur l'appropriation.²¹

Par conséquent, l'appropriation apparaît à la fois comme la ligne directrice mais également comme une finalité. Avec la Déclaration de Paris et celles qui ont suivi, les actions sont entreprises avec comme objectif de permettre aux pays receveurs de s'approprier leur développement. L'appropriation apparaît ainsi comme une finalité car, à travers le temps, elle est finalement devenue une priorité, une nécessité absolue pour le développement des pays receveurs des programmes d'aide.

3. Certaines critiques du discours de l'appropriation

Bien que le discours de l'appropriation semble convaincant, plusieurs problèmes entourent le concept et sont sources de débats dans la communauté académique et politique. Il est pertinent de s'intéresser à certains de ces problèmes avant de poursuivre l'analyse.

En premier lieu, selon Charles Saliba-Couture (2011), le concept d'appropriation est un concept vague, ambigu et hermétique pour plusieurs raisons. En effet, la traduction du concept de l'anglais au français pose problème puisque la signification du mot « appropriation » est plus large que celle du mot « *ownership* ». ²² La définition française contient deux sens : la bonne adéquation au contexte (approprié à) et le meilleur contrôle du bénéficiaire (approprié par). ²³ On devrait ainsi parler davantage de « participation locale » ou de « prise en charge locale » pour traduire le terme « *ownership* ». ²⁴ Le concept d'appropriation est ainsi vague et ambigu car il est sujet à diverses interprétations et est devenu un concept fourre-tout, en plus d'être un concept hermétique, soit réservé aux experts. ²⁵

En second lieu, l'évaluation de l'appropriation est difficile, voire impossible. Bien que les pays receveurs deviennent responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté, les pays donateurs demeurent ceux qui approuvent les documents. Les rapports « aidé/aideur » deviennent alors « évalué/évaluateur ». ²⁶ Selon Raffinot (2010), les institutions de Bretton Woods deviennent « juges et parties » dans le sens où elles disposent

²⁰ Saliba-Couture, C. (2011). *Op. Cit.*, p. 182.

²¹ Raffinot, M. (2010). « L'appropriation (*ownership*) des politiques de développement : de la théorie à la pratique », dans *Mondes en développement*, 1 (149), p. 87-104. Saliba-Couture, C. (2011). *Op. Cit.*, p. 189.

²² Saliba-Couture, C. (2011). *Op. Cit.*, p. 182.

²³ Jacquemot, P. (2007). « Harmonisation et appropriation de l'aide », *Commentaire autour de l'expérience du Ghana, Afrique contemporaine*, 3-4 (223), p. 180.

²⁴ Saliba-Couture, C. (2011). *Op. Cit.*, p. 183.

²⁵ *Ibid.*, p. 183.

²⁶ *Ibid.*, p. 184.

maintenant d'un double statut, soit celui de conseillers techniques et de financeurs et créanciers, ce qui, selon l'auteur, les place en situation de conflit d'intérêt potentiel.²⁷

Ensuite, maintes critiques ont été faites dans le passé sur les conditionnalités, perçues comme limitant l'appropriation. Toutefois, l'obligation de rédiger une stratégie de réduction de la pauvreté devient en quelque sorte une condition. L'octroi de l'aide sera fait sur rédaction et approbation de cette stratégie. Charles Saliba-Couture (2011) affirme d'ailleurs qu'il s'agit d'une tentative du FMI et de la Banque Mondiale de donner une meilleure image, ou une certaine légitimité, aux politiques de conditionnalité.²⁸ Il conclut d'ailleurs cette section en affirmant que « les pays « partenaires » sont libres de choisir leurs stratégies, de les élaborer et de les mettre en œuvre, *mais à condition* qu'elles soient *harmonisées et alignées* sur les stratégies promues par les pays donateurs de même qu'*axées sur les résultats* souhaités par ces derniers. »²⁹

Finalement, les mêmes rapports de pouvoir sont conservés à l'intérieur de ces nouveaux efforts pour augmenter l'efficacité de l'aide. Les institutions internationales prétendent toujours avoir les « bonnes réponses » et les « solutions » aux « problèmes » des pays « pauvres ». Les rapports de pouvoir et les asymétries sont toujours présents entre l'expert et l'objet d'expertise.³⁰ De plus, Castel-Blanco (2008) dans Saliba-Couture (2011) se pose une question fondamentale pour la poursuite de cette analyse : la dépendance vis-à-vis de l'aide peut-elle être compatible avec l'*appropriation nationale*?^{31 32} Puisque les rapports de pouvoir n'ont pas disparu et qu'ils créent des contradictions dans la mise en œuvre de l'appropriation, le concept de « *donor-driven ownership* » est alors mis de l'avant. Il est difficile de le distinguer de l'appropriation réelle puisqu'il n'y a pas de critères précis pour évaluer l'appropriation et certaines politiques qui semblent avoir été élaborées par les pays receveurs pourraient être un résultat de recommandations des pays donateurs.³³ Le cas du Nicaragua démontre toutefois que l'appropriation s'est réellement faite lorsque le pays a réduit sa dépendance face aux donateurs traditionnels, ce qui sera analysé plus en détails dans les sections suivantes.

Ainsi, bien que le concept d'appropriation soit basé sur des efforts nécessaires pour rendre plus efficace l'aide au développement, plusieurs problèmes demeurent ainsi entre le discours sur l'appropriation et la réalité. La prochaine section analysera comment le Nicaragua en est venu à être un véritable laboratoire pour la coordination et l'amélioration de l'efficacité de l'aide au développement dans les années 1990-2000, avant de faire place en 2005 aux engagements de la Déclaration de Paris.

²⁷ Raffinot, M. (2010). *Op. Cit.*, p. 100.

²⁸ *Ibid.*, p. 186.

²⁹ Saliba-Couture, C. (2011). *Op. Cit.*, p. 187.

³⁰ *Ibid.*, p. 190.

³¹ Castel-Blanco, C. (2008). « Aid Dependency and Development: A Question of Ownership? A Critical View, » Working Paper, Institute of Social and Economic Studies (IESE), no. 1 (February), p. 45, en ligne : <http://www.iese.ac.mz/lib/publication/AidDevelopmentOwnership.pdf>, page consultée le 15 avril 2014.

³² Saliba-Couture, C. (2011). *Op. Cit.*, p. 188.

³³ Saliba-Couture, C. (2011). *Op. Cit.*, p. 188.

III - LE NICARAGUA : UN LABORATOIRE POUR LA DÉCLARATION DE PARIS

Depuis la fin de la guerre des années 1980 au Nicaragua, le pays est demeuré grandement dépendant de l'aide publique au développement. De 1990 à 1999, le Nicaragua a reçu près de six milliards de dollars en aide publique au développement, selon les données de la Banque Mondiale.³⁴ ³⁵ La guerre civile a laissé l'économie du Nicaragua en ruine suite à plusieurs sanctions économiques entreprises contre l'administration sandiniste et d'autres actions clandestines, notamment le bombardement de ports par la CIA. La détérioration de l'économie durant la guerre et une série de catastrophes naturelles, comme le tremblement de terre de 1972 qui a détruit près de la moitié de la capitale et l'Ouragan Mitch de 1998, ont relayé le Nicaragua au deuxième rang des pays les plus pauvres en Amérique latine, après Haïti.

L'octroi de montants d'aide publique au développement au Nicaragua est un processus très complexe par son important volume par rapport au PIB mais également par le nombre élevé d'acteurs impliqués, augmentant le niveau de fragmentation.³⁶

Les premières étapes vers l'harmonisation des donateurs ont été entreprises durant l'administration d'Arnoldo Alemán de 1996 à 2001. Il y avait à l'époque un besoin grandissant de coordination de l'aide internationale. Entre 1995 et 2003, cinq rencontres des Groupes consultatifs ont eu lieu, sous la direction de la Banque interaméricaine de développement. La rencontre à Stockholm en mai 1999 a été particulièrement pertinente suite à l'Ouragan Mitch d'octobre 1998 car il y a eu consensus entre le gouvernement et les donateurs sur la reconstruction, pour répondre aux aspects politiques, économiques et sociaux.³⁷

En 1998, le Groupe pour la Bonne Gouvernance (GGG) a été créé pour fournir un espace de dialogue parmi les pays donateurs. L'objectif principal était de créer une voix commune face à un gouvernement qui, par moment, démontrait très peu de respect pour les accords avec la communauté internationale. Les principales sources de tension entre le gouvernement Alemán et les institutions internationales portaient sur le manque de transparence dans la façon dont l'argent des donateurs était dépensé. Plusieurs donateurs se sont d'ailleurs plaints que le gouvernement détournait des fonds qui devaient aller à des localités qui n'étaient pas sous le contrôle du parti au pouvoir. De plus, Alemán a aussi proposé une taxe sur les fournitures de secours reçues suite à l'Ouragan Mitch mais a dû abandonner cette proposition.³⁸

Au niveau institutionnel, le gouvernement a aussi consolidé certaines de ses institutions pour améliorer le processus de coordination de l'aide, notamment en faisant du Ministère de la

³⁴ Les données sont en dollars courants, soit la valeur de l'aide dans l'année lorsqu'elle a été reçue.

³⁵ Banque Mondiale. (2014). « Indicateurs du développement dans le monde », en ligne : <http://databank.banquemondiale.org> (page consulté le 11 avril 2014).

³⁶ Schulz, N.-S. et Pineda, C. (2008). Op. Cit., p. 3.

³⁷ *Ibid.*, p. 4.

³⁸ Close, D. (2011). « Nicaragua's Pragmatic Ideologues », dans G. L. Gardini et P. Lambert (Éd.), *Latin American Foreign Policies: Between Ideologies and Pragmatism* (p. 197-212). New York : Palgrave Macmillan, p. 206.

coopération extérieure un département sous le Président.³⁹ De plus, vers la fin de l'administration Alemán (1996-2001), le Nicaragua a établi la *Stratégie de renforcement de la croissance et de réduction de la pauvreté*, approuvée par la Banque Mondiale et discutée parmi la communauté internationale lors de quatre rencontres entre 1999 et 2000.⁴⁰

Durant l'administration suivante, soit celle d'Enrique Bolaños de 2002 à 2006, le Nicaragua est devenu un véritable laboratoire pour mettre de l'avant ce qui allait faire partie des principes de la Déclaration de Paris. Le gouvernement était très motivé à dialoguer avec la communauté internationale et a proposé une structure permanente de dialogue entre les différents acteurs, soit le gouvernement, la communauté internationale et la société civile.⁴¹ En 2002, le Premier Forum sur la Coordination de la coopération au développement a eu lieu en réponse au Consensus de Monterrey. Le débat portait sur une compréhension mutuelle concernant le peu d'efficacité de l'aide pour la réduction de la pauvreté. En 2003, le gouvernement a créé des tables de discussion sectorielles pour la coordination de l'aide au développement ainsi qu'une table de discussion globale. Le Deuxième Forum sur la Coordination de la coopération au développement a eu lieu pour débattre du fonctionnement des tables de discussion et des approches sectorielles, dont la première dans le secteur de la santé a été implantée cette année-là. De plus, un cinquième groupe consultatif a eu lieu à Managua pour évaluer le changement de la *Stratégie de renforcement de la croissance et de réduction de la pauvreté* devenu le *Plan National de développement*. En 2004, l'adhésion du Nicaragua à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a été confirmée et un accord a été signé avec le FMI. Le Groupe de Support au Budget a été créé et des plans sectoriels ont été présentés pour les secteurs de la gouvernance, de la sécurité citoyenne, de l'éducation, de la santé et du développement rural. Le Troisième Forum sur la Coordination de la coopération au développement a eu lieu pour évaluer les avancements des différents secteurs.⁴²

Grâce à ses efforts pour augmenter le dialogue avec la communauté internationale et les acteurs impliqués dans l'aide au développement, le Nicaragua a grandi en importance. En 2004, le pays a d'ailleurs été sélectionné comme pays pilote pour le *Joint Country Learning Assessment (JCLA)*, initié par l'OCDE. La même année, le pays a accueilli la première rencontre des pays bénéficiaires associée au Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Les résultats du JCLA et les débats ont donné lieu au Deuxième Forum de Haut Niveau à Paris. Une première version du *Plan National pour l'appropriation, l'harmonisation et l'alignement* a été développée et la version finale a été présentée en novembre 2005 par le Ministère des relations étrangères du Nicaragua, quelques mois après la signature de la Déclaration de Paris en mars 2005.⁴³ Le Plan intégrait les efforts des différents secteurs et assignait des responsabilités à la fois au gouvernement, mais aussi à la communauté de donateurs. De plus, le Nicaragua a été sélectionné à nouveau par le CAD comme pays pilote pour évaluer la conformité aux engagements de la Déclaration de Paris.^{44 45}

³⁹ Schulz, N.-S. et Pineda, C. (2008). Op. Cit., p. 4.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 4.

⁴¹ *Ibid.*, p. 4.

⁴² Schulz, N.-S. et Pineda, C. (2008). Op. Cit., p. 4-5.

⁴³ *Ibid.*, p. 5.

⁴⁴ Schulz, N.-S. et Pineda, C. (2008). Op. Cit., p. 6.

⁴⁵ Le Nicaragua fera en effet partie du « *Survey on Monitoring the Paris Declaration* » de l'OCDE de 2006 et 2008. Il ne sera pas inclus dans celui de 2011.

Par conséquent, le Nicaragua a réellement été, de 1996 à 2006, un pays exemplaire pour les efforts à l'échelle internationale d'harmonisation et de coordination de l'aide au développement. Le pays a été, en quelque sorte, « soumis » à l'agenda de développement de la communauté internationale. D'ailleurs, la stratégie de réduction de la pauvreté de 2001 a été rendu disponible en anglais à Washington avant même d'être disponible à Managua.⁴⁶

L'arrivée au pouvoir en 2007 d'un gouvernement de gauche, mené par le Front sandiniste de libération nationale (FSLN), a créé un point de rupture significatif avec le passé par le désir de la nouvelle administration de mettre l'accent sur le retour à un État fort. Le nouveau gouvernement voulait reprendre le contrôle de l'agenda de coopération du Nicaragua et réduire sa dépendance envers les donateurs traditionnels. Un bon exemple de cette reprise de contrôle se trouve dans le Plan National de développement humain de 2012-2016 qui a été, premièrement, élaboré par le gouvernement et ensuite présenté à la communauté internationale, contrairement à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté.⁴⁷

IV - AU-DELÀ DE L'APPROPRIATION : LA PRISE EN CHARGE DE SON DÉVELOPPEMENT

À la lumière de ce qui vient d'être analysé sur les origines du concept d'appropriation de la Déclaration de Paris, le cas du Nicaragua est un excellent exemple d'un État désireux de s'approprier réellement son développement. La section qui suit argumentera que certains éléments dans le cas Nicaragua ont contribué à la prise en charge du développement, allant au-delà du concept d'appropriation imaginé par la communauté internationale. L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de gauche en 2007 a créé une rupture avec le passé et les efforts des administrations précédentes de respecter les déclarations établies. Deux facteurs contextuels sont particulièrement importants pour l'étude de cas du Nicaragua, c'est-à-dire, d'une part, les changements dans l'architecture de l'aide au développement au Nicaragua par le retrait de certains donateurs dont la Suède en 2007, partenaire bilatéral important du Nicaragua pendant près de 30 ans, et d'autre part, l'apparition de nouveaux donateurs ayant des modèles différents de celui des donateurs traditionnels. Cette analyse permettra ensuite de s'intéresser au rôle de l'ALBA dans la prise en charge du développement au Nicaragua et à l'hypothèse selon laquelle, combiné aux deux facteurs contextuels mentionnés, l'ALBA représentait un mécanisme de coopération et d'intégration régionale qui a permis au Nicaragua de réduire sa dépendance aux donateurs traditionnels et de réellement prendre en charge son développement.

1. Les changements dans l'architecture de l'aide au développement au Nicaragua

Le nouvel environnement de l'aide au Nicaragua suite à l'arrivée au pouvoir du gouvernement sandiniste en 2007 devenait de plus en plus complexe pour les pays donateurs par son éloignement de la Déclaration de Paris et des efforts entrepris jusqu'à présent pour une meilleure coordination et efficacité de l'aide. Dans ce contexte, la Suède annonçait à la fin de

⁴⁶ Walshe Roussel, L. (2013). « The Changing Donor Landscape in Nicaragua: Rising Competition Enhances Ownership and Fosters Cooperation », dans *Journal of International Development*, 25, p. 806.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 807.

2007 le retrait de son aide publique au Nicaragua. Ce changement s'insérait dans la nouvelle Politique pour le développement global de la Suède, approuvé par le parlement en 2003. Le pays voulait tourner son attention vers les pays les plus pauvres du monde, particulièrement ceux d'Afrique. Ainsi, à la fin de 2007, la Suède annonçait que son aide serait concentrée dans 33 pays plutôt que 70.⁴⁸

Le changement dans l'aide provenant de la Suède s'insérait à la fois dans une réforme du programme suédois mais également dans des relations de plus en plus conflictuelles entre les deux pays. D'ailleurs, alors que la Suède annonçait le retrait du Nicaragua de sa liste de pays receveurs d'aide au développement, l'ambassadrice de Suède au Nicaragua, Eva Zetterberg, affirmait son support pour les avortements thérapeutiques, allant contre la nouvelle position du gouvernement, fortement anti-avortement.⁴⁹ Deux députés, un sandiniste et l'autre libéral, accusait ainsi l'ambassadrice d'ingérence dans les affaires internes du pays. Ils affirmaient d'ailleurs que le retrait de l'aide suédoise provenait fort probablement du désaccord entre les deux pays sur le thème de l'avortement.⁵⁰ L'année suivante, en 2008, l'ambassadrice de Suède au Nicaragua accusait le gouvernement d'autoritarisme lorsque deux petits partis politiques se sont vus refuser le droit de participer aux élections.⁵¹ Elle s'est rapidement fait accuser à nouveau d'ingérence dans les affaires internes du pays.⁵²

Certains députés ont exprimé leurs préoccupations face à ce retrait et ont affirmé qu'il devait servir de sonnette d'alarme au Nicaragua afin de trouver des sources alternatives à sa haute dépendance aux ressources externes.⁵³ D'autres personnes, notamment le vice-président Jaime Morales, maintenaient plutôt que le retrait de l'aide suédoise ne causerait pas de dommage à l'économie nationale car la diminution de cette aide serait compensée par l'apparition de nouveaux donateurs comme le Venezuela, Taiwan et le Danemark.⁵⁴

La décision de retirer le Nicaragua des pays receveurs apparaissait comme une surprise puisque, depuis près de 30 ans, le pays était un donateur important du Nicaragua, à qui il fournissait environ 40 à 50 millions de dollars par an en aide au développement.⁵⁵ Les relations bilatérales avaient un long historique alors que la Suède a été le premier pays à visiter le Nicaragua suite à la révolution sandiniste de 1979. Les engagements de la Suède ont également été importants dans les accords de paix *Esquipulas* en Amérique Centrale et dans la reconstruction suite à l'Ouragan Mitch en 1998. Le Groupe consultatif s'était d'ailleurs réuni à Stockholm en mai 1999 pour discuter de la reconstruction avec les pays affectés. Avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement sandiniste en 2007, la Suède était très engagée dans les efforts du Nicaragua de se conformer à

⁴⁸ Schulz, N.-S. (2007). *Op. Cit.*, p. 5.

⁴⁹ En octobre 2006, le gouvernement a révoqué un article du Code Criminel qui permettait les avortements pour des raisons médicales depuis 1893. Les femmes qui ont recours à des avortements ou les professionnels de la santé qui les effectuent risquent maintenant quatre à huit ans de prison (Silva, 2010).

⁵⁰ El Nuevo Diario. (2007, Août). « Diputados acusan a embajadora sueca », 29 août 2007, en ligne : <http://impreso.elnuevodiario.com.ni/2007/08/29/politica/57505> (page consultée le 14 avril 2014).

⁵¹ Close, D. (2011). *Op. Cit.*, p. 208.

⁵² El Nuevo Diario. (2008, Août). « Nicaragua acusa a embajadora sueca de injerencia », 14 août 2008, en ligne : <http://www.elnuevodiario.com.ni/nacionales/24095> (page consultée le 14 avril 2014).

⁵³ El Nuevo Diario. (2007, Août). *Op. Cit.*

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ El Nuevo Diario. (2008, Août). *Op. Cit.*

l'agenda pour augmenter l'efficacité de l'aide.⁵⁶ La Suède a été le premier pays à offrir au Nicaragua un support général au budget en 2003, pavant la voie à la création du Groupe de Support au Budget.

Il est important de préciser aussi que la Suède fait partie d'un groupe de huit donateurs qui ont réduit ou éliminé leur relation de coopération bilatérale avec le Nicaragua depuis quelques années, principalement parce qu'ils affirment que le pays ne rencontre pas leurs standards en termes de bonne gouvernance et de respect des droits humains.⁵⁷ La réaction du gouvernement du Nicaragua face au retrait de la Suède et aux tensions qui ont suivi apparaît d'ailleurs comme un avertissement pour les donateurs qui voudraient adopter une position plus politique sur des enjeux comme les avortements thérapeutiques.⁵⁸

2. Les donateurs émergents comme source de financement alternative

L'arrivée de donateurs émergents, venant modifier le paysage de l'aide au développement dans plusieurs pays, n'est pas sans inquiétude dans la communauté académique. Par exemple, en 2007, dans *Foreign Policy*, Moisés Naím qualifiait l'aide au développement du Venezuela, ainsi que celle de la Chine et de l'Arabie Saoudite, comme étant toxique affirmant qu'elle « infestait » l'Amérique latine avec son modèle puisque le montant généreux de l'aide permettait aux pays bénéficiaires d'éviter des réformes.⁵⁹ En général, certains auteurs, comme Manning (2006), craignent que les nouveaux donateurs, comme le Venezuela et ses échanges à travers l'ALBA et PetroCaribe, compromettent la situation de la dette des pays receveurs, négligent des ajustements nécessaires, favorisent des échanges avec peu ou aucune conditionnalité et effectuent une mauvaise répartition des ressources vers des investissements non productifs.^{60 61} Toutefois, cette aide est bien souvent la bienvenue dans plusieurs pays, justement parce que les nouveaux donateurs ont tendance à respecter la souveraineté nationale des pays receveurs en n'imposant peu ou pas de conditionnalités. Par exemple, le Président d'Haïti, Michel Martelly, dans une entrevue avec l'Associated Press en 2011 affirmait que la coopération avec le Venezuela était la plus importante en termes d'impact direct dans les mois qui ont suivi le tremblement de terre de 2010, principalement parce que, contrairement à l'aide des autres donateurs comme les États-Unis, l'aide du Venezuela arrivait sans conditions imposées.⁶²

Walshe Roussel (2013) affirme que l'apparition de donateurs émergents dans le cas du Nicaragua a permis au pays d'avoir des sources, types et principes alternatifs de coopération et d'ainsi diversifier son approche au développement et d'obtenir une marge de manœuvre pour établir ses priorités.⁶³ Les donateurs émergents font maintenant partie intégrante de l'architecture de l'aide

⁵⁶ Schulz, N.-S. (2007). *Op. Cit.*, p. 6.

⁵⁷ Walshe Roussel, L. (2013). *Op. Cit.*, p. 806.

⁵⁸ Schulz, N.-S. (2007). *Op. Cit.*, p. 6.

⁵⁹ Naím, M. (2007). « Rogue Aid », dans *Foreign Policy*, 159, mars/avril, p. 95-96.

⁶⁰ Manning, R. (2006). « Will "emerging donors" change the face of international co-operation? », dans *Development Policy Review*, 24 (4), p. 371.

⁶¹ Walshe Roussel, L. (2013). *Op. Cit.*, p. 804.

⁶² Associated Press. (2011). « AP Interview : Haiti leader says Venezuela aid is key », 4 décembre 2011, <http://cnsnews.com/news/article/ap-interview-haiti-leader-says-venezuela-aid-key> (page consultée le 10 mars 2014).

⁶³ Walshe Roussel, L. (2013). *Op. Cit.*, p. 807.

au développement au Nicaragua. Le gouvernement de Daniel Ortega a d'ailleurs présenté en 2011 son *Plan national de développement humain 2012-2016* dans lequel les nouveaux donateurs sont mentionnés et font réellement partie intégrante de tous les aspects de l'agenda de développement.

Bien que le Nicaragua ait réussi à réduire sa dépendance à l'aide au développement durant les dernières années,⁶⁴ la diversification des sources d'investissement pour les projets de développement demeure très importante. D'ailleurs, selon le *Plan National de développement humain de 2012-2016*, les nouveaux donateurs sont derrière les projets de développement les plus importants. Le Brésil investira d'ailleurs 1,227.8\$US millions pour la construction d'une centrale hydroélectrique alors que le Venezuela investira 3,880.4\$US millions pour la construction d'une importante raffinerie.⁶⁵

Bien entendu, cette nouvelle architecture de l'aide est certainement très polarisée. Le gouvernement favorise les donateurs qui sont respectueux de la vision de l'administration pour le développement et ceux qui préfèrent gérer leur propre agenda ne sont pas les bienvenus. Tel que mentionné précédemment, cette vision fonctionne bien avec les objectifs des donateurs émergents et leur vision de la souveraineté nationale de l'État mais est en opposition avec les priorités des donateurs traditionnels ou les exigences en ce qui concerne la reddition de comptes. Cette polarisation a deux conséquences sur l'architecture de l'aide. Premièrement, les donateurs traditionnels ne fournissent plus de support général au budget pour le Nicaragua. Ils travaillent davantage avec le gouvernement au niveau des secteurs, une approche qui permet une forte évaluation des dépenses de développement. Deuxièmement, lorsqu'il y a des désaccords sur les priorités de développement, les donateurs traditionnels se tournent davantage vers les organisations non-gouvernementales plutôt que le gouvernement, ce qui augmente le niveau de fragmentation.⁶⁶

Il est ironique qu'il y ait désaccord avec les donateurs traditionnels qui, à la base, faisaient la promotion d'une plus grande appropriation. Rappelons-nous que le Programme d'Action d'Accra, le partenariat convenu dans la Déclaration de Paris, consistait à « confier clairement aux pays en développement la responsabilité de leurs propres processus de développement ». ⁶⁷ Or, c'est ce que le Nicaragua a fait depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement sandiniste en 2007. Celui-ci s'est approprié son processus de développement en modifiant l'architecture de l'aide au développement dans le pays, qui a aussi été en partie modifiée en opposition au gouvernement, en diminuant sa dépendance aux donateurs traditionnels et en encourageant davantage les pays donateurs qui respectent la souveraineté nationale du Nicaragua.

Finalement, les changements dans l'architecture de l'aide, par le retrait de certains et l'apparition de d'autres, sont conceptualisés comme étant une révolution silencieuse. Les donateurs émergents

⁶⁴ L'aide au développement est passée d'une moyenne de 13,7% du RNB sous l'administration Alemán (1997 à 2001) à 12,2% en moyenne pour l'administration Boleños (2002 à 2006) à une moyenne de 9,4% du RNB pour le premier mandat de l'administration Ortega (2007 à 2011). (Walshe Roussel, 2013, p. 804)

⁶⁵ Gobierno de Nicaragua. (2012). « Plan Nacional de Desarrollo Humano 2012-2016 », p. 180.

⁶⁶ Walshe Roussel, L. (2013). *Op. Cit.*, p. 808.

⁶⁷ OECD/CAD. (2008). « Programme d'Action d'Accra », Organisation pour la coopération économique et le développement, septembre 2008, Accra, Ghana, p. 1.

opèrent dans leurs propres termes, en isolation les uns des autres, et introduisent des pressions compétitives dans la sphère du développement, sans nécessairement vouloir changer les règles du jeu traditionnelles. Cela ne veut toutefois pas dire que les règles ne changent pas : cette révolution silencieuse a permis au gouvernement du Nicaragua de passer d'un acteur qui prenait les règles (*rule-taker*) à un acteur qui établit maintenant les règles (*rule-maker*).⁶⁸

V - L'ALLIANCE BOLIVARIENNE POUR LES PEUPLES DE NOTRE AMÉRIQUE

Proposée pour la première fois en 2001, l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique – Traité de commerce des peuples (ALBA-TCP), appelée l'ALBA dans ce travail, a officiellement vu le jour en 2004, avec la signature de l'*Accord d'application de l'ALBA* entre Cuba et le Venezuela. La Bolivie, le Nicaragua, la Dominique, le Honduras, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, l'Équateur et Antigua-et-Barbuda se sont rapidement joints à l'ALBA dans les années suivantes.⁶⁹ L'alliance se veut être une alternative à la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), projet mené par les États-Unis, mais présente aussi une alternative au modèle d'aide au développement promu par les différentes déclarations depuis le début des années 2000. L'ALBA a comme objectif principal de combattre l'exclusion sociale et de conserver l'autonomie de l'Amérique latine, tout en éliminant les obstacles aux investissements et aux échanges commerciaux à la condition qu'il y ait transferts de technologie et développement des droits humains.⁷⁰

Puisque l'ALBA n'a pas de caractère juridique, c'est-à-dire qu'elle ne possède pas de loi constitutive, elle n'est pas sujette aux lois internationales. Les conventions et les accords signés ont ainsi davantage un caractère bilatéral.⁷¹ Avec l'incorporation de nouveaux membres à l'ALBA, comme la Bolivie et le Nicaragua, l'Alliance s'est également transformée en un mécanisme de coopération triangulaire par les échanges Cuba, Venezuela et tierce partie. Dans plusieurs situations, notamment plusieurs programmes sociaux, le Venezuela fournit le financement alors que Cuba apporte la mise en œuvre technique.⁷²

Outre les échanges de main d'œuvre pour la réalisation de programmes sociaux, l'aide au développement du Venezuela passe aussi en grande partie par PetroCaribe, né en 2005 sous la forme d'un *Accord de coopération énergétique* entre 14 pays et qui compte aujourd'hui 18 pays membres. PetroCaribe se base sur des principes de commerce équitable, de complémentarité des

⁶⁸ Walshe Roussel, L. (2013). *Op. Cit.*, p. 813.

⁶⁹ Santander Campos, Guillermo. (2011). « Venezuela: El Donante « Bolivariano » », dans *Nuevos donantes y cooperación Sur-Sur: estudios de caso* (Coordonnateur), Estudios e Informes ICEI, 6, Instituto Complutense de Estudios Internacionales, UCM, Madrid, p.90.

⁷⁰ Hirst, J. D. (2011). « A Guide to ALBA: What is the Bolivarian Alternative to the Americas and What Does It Do? » dans *Americas Quarterly*, <http://www.americasquarterly.org/hirst/article>, page consultée le 3 mars 2014.

⁷¹ Système Économique Latino-Américain et Caribéen. (2013). « *ALBA-TCP as a mechanism for cooperation with a regional scope* », XXXIX Regular Meeting of the Latin American Council, 27-29 octobre 2013, Caracas, Venezuela, p. 4-6.

⁷² Secretaría General Iberoamericana (SEGIB). (2009). « Report on South-South Cooperation in Ibero-America 2009 », SEGIB Studies no. 4, Madrid, p.104-105.

économies, de solidarité, de justice sociale et de volonté commune afin de fournir une alternative pour que les pays en voie de développement puissent avoir accès à des sources d'énergie fiables.⁷³ Il vise donc à « mitiger les asymétries entre les nations, en ce qui concerne l'accès aux ressources énergétiques, grâce à un nouveau schéma d'échange favorable, équitable et juste entre les pays caribéens et d'Amérique Centrale ». ⁷⁴ Ainsi, à travers PetroCaribe, le Venezuela fournit des ressources énergétiques à faible coût, augmentant ainsi les ressources disponibles pour le développement des pays membres. En effet, 50% de la valeur du pétrole est converti en un prêt sur 25 ans à un taux d'intérêt de 2%. L'autre 50% doit être payé en 90 jours au Venezuela sous forme d'argent ou de produits d'exportations comme la viande, le sucre, les haricots et le café. La priorité est donnée à de petits agriculteurs organisés en coopératives.⁷⁵

Les économies réalisées par l'achat de pétrole à coût réduit sont mises dans un fonds qui sert à la mise en œuvre et au financement de programmes et projets sociaux, le Fonds Alba Caribe (FAC). Celui-ci a récolté plus de 500 millions de dollars pour la réalisation de 90 projets dans les pays membres.⁷⁶ Le financement va à des projets et programmes qui ont comme priorité l'accès à la santé, à l'éducation et à l'hébergement, ainsi que la promotion du développement économique par les coopératives et les petites et moyennes industries.⁷⁷ Au Nicaragua, le Fonds Alba Caribe a fourni du support pour des projets en lien avec des travaux de nettoyage de l'environnement, d'amélioration d'aqueducs, de routes et de logements, des fournitures pour les établissements de santé et d'installation de centrales de production d'électricité.⁷⁸

Finalement, la coopération à travers l'ALBA a aussi mené à la création de la compagnie ALBANISA (Alba de Nicaragua, SA) qui gère les revenus du pétrole au Nicaragua. La compagnie pétrolière vénézuélienne, PDVSA, vend le pétrole au conglomérat du pétrole au Nicaragua, PETRONIC, sous les prix du marché. Ce dernier revend ensuite le pétrole et les revenus sont envoyés à ALBANISA. Celle-ci investit ensuite dans des compagnies nicaraguayennes et dans le fonds social de l'ALBA. Les investissements ont lieu davantage dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et du bétail dans les zones moins privilégiées. ALBANISA fournit aussi du support pour des projets d'infrastructure et de programmes sociaux, comme *Hambre Cero*, un programme initié par le gouvernement de Daniel Ortega en 2007 afin d'éliminer l'extrême pauvreté et la faim dans les zones rurales.⁷⁹

Il est important de mentionner que certains éléments de l'ALBA se rapproche des éléments inclus dans les grandes déclarations pour améliorer l'efficacité de l'aide, notamment la réduction de rapports de pouvoir, ou d'asymétries, et l'harmonisation, dans le sens où des dispositifs communs sont mis en place à travers l'ALBA, notamment la Banque de l'ALBA ou l'établissement du

⁷³ PetroCaribe. (2014). Site Internet officiel, <http://www.petrocaribe.org>.

⁷⁴ Petrocaribe. « Directives pour des projets sociaux dans le cadre de Petrocaribe ». Ministerio del Poder Popular para la Energía y Petróleo, Gobierno Bolivariano de Venezuela.

⁷⁵ Morales, G. (2012). « The Example of ALBA and Nicaragua », présentation dans le cadre de la Conférence sur l'Amérique latine 2012, Ambassade du Nicaragua.

⁷⁶ Correo del ALBA. (2013). « PetroCaribe y la integración económica regional », numéro 27, juin-juillet 2013, La Paz, Bolivie, p. 28-29.

⁷⁷ PetroCaribe. (2014). Site Internet officiel, <http://www.petrocaribe.org>.

⁷⁸ Système Économique Latino-Américain et Caribéen. (2013). *Op. Cit.*, p. 21.

⁷⁹ Walshe Roussel, L. (2013). *Op. Cit.*, p. 807.

Sucre.⁸⁰ Par contre, en ce qui concerne la réduction des asymétries, les éléments analysés précédemment permettent de déceler des failles dans le discours de l'appropriation, c'est-à-dire qu'il s'agit plutôt d'une apparence et que les rapports de pouvoir sont encore bien présents. Dans le cas de l'ALBA, le Venezuela est, sans aucun doute, un acteur important dans l'organisation, mais Cuba l'est tout autant. Ce rapport basé sur « les bonnes solutions » des donateurs est moins évident que dans le modèle d'aide au développement des donateurs traditionnels. Les pays membres de l'ALBA sont libres de leur choix, ils peuvent décider de se retirer de l'organisation. Il est vrai qu'ils demeurent liés à l'aide parce qu'il s'agit de montants très importants mais ils pourraient décider de se retourner vers les donateurs traditionnels. Par conséquent, il est possible d'affirmer que l'ALBA permet en effet de réduire les asymétries entre les pays, contrairement au modèle traditionnel d'aide au développement.

1. L'ALBA comme instrument d'émancipation

Revenons à la question fondamentale posée précédemment par Castel-Blanco (2008) : est que la dépendance vis-à-vis de l'aide peut être compatible avec l'*appropriation nationale*?⁸¹ Comme l'étude des donateurs émergents le démontre, l'appropriation nationale dans le cas du Nicaragua s'est faite en partie grâce à l'arrivée de nouveaux donateurs qui ont permis au pays de se distancer des donateurs traditionnels, bien que toujours largement présents. Les nouveaux donateurs, soit le Venezuela principalement dans ce cas-ci, ont permis à des pays, comme le Nicaragua, de pouvoir hausser le ton face aux donateurs traditionnels et d'obtenir une marge de manœuvre pour finalement arriver à être assis à la table de négociations comme étant un participant au même niveau que le bailleur de fonds. Un représentant du gouvernement du Luxembourg affirmait d'ailleurs que « l'afflux de fonds a permis au Nicaragua de parler aux donateurs traditionnels d'une façon différente parce qu'il ne dépend plus, d'aucune manière, de ce que nous voulons ou ne voulons pas financer ». ⁸² La réponse à la question de Castel-Blanco (2008), dans le cas du Nicaragua, serait alors que la dépendance vis-à-vis de l'aide n'était pas compatible à l'appropriation nationale et que c'est seulement lorsque le pays a réussi à obtenir un certain niveau d'indépendance qu'il a pu entreprendre un réel processus d'appropriation. Un représentant de l'ambassade d'Allemagne affirmait d'ailleurs, suite à des négociations avec le Vice-Ministre de la Coopération extérieure, que ce dernier lui avait sensiblement dit : « Ceci est votre argent... nous pouvons en discuter et si nous sommes d'accord, alors nous pouvons aller de l'avant, mais si nous ne le sommes pas, vous pouvez rapporter votre argent à la maison. » ⁸³

Trois variables sont intéressantes à analyser pour comprendre la façon dont l'ALBA est devenue un instrument d'émancipation pour le Nicaragua, c'est-à-dire les variables idéologique, politique et économique.

⁸⁰ Le Sucre est une monnaie commune visant à favoriser les échanges commerciaux entre les pays membres de l'ALBA-TCP. Il s'agit d'une monnaie virtuelle exclusivement pour enregistrer les opérations entre les banques centrales, car le règlement sur place, soit les paiements aux exportateurs et les frais aux importateurs, est réalisé avec les monnaies locales respectives de chacun des pays membres (Ministerio de Fomento, Industria y Comercio, 2013, p. 4).

⁸¹ Saliba-Couture, C. (2011). *Op. Cit.*, p. 188.

⁸² Walshe Roussel, L. (2013). *Op. Cit.*, p. 808. (Traduction personnelle)

⁸³ *Ibid.* (Traduction personnelle)

En premier lieu, la variable idéologique est un élément important dans l'analyse de l'ALBA comme outil d'émancipation. Certains des membres de l'ALBA, notamment Cuba, le Venezuela, le Nicaragua et la Bolivie, sont des gouvernements de gauche qui visent à se défaire de l'hégémonie américaine. Ils font la promotion d'un monde multipolaire, plutôt qu'unipolaire. Hugo Chávez, principal fondateur de l'ALBA, a d'ailleurs laissé comme héritage à l'Amérique latine, mais particulièrement aux membres de l'ALBA, la preuve pour certains qu'il est possible de se prendre en main et de se « tenir debout » face aux États-Unis. Avec le passé du Nicaragua et les multiples interventions dans le pays durant le 20^e siècle, il n'y a aucun doute qu'Hugo Chávez et ses positions anti-américaines ont joué un rôle important dans les politiques et les discours de l'administration Ortega. De plus, selon David Close (2011), en adoptant des positions idéologiques et en s'alliant à des pays comme le Venezuela, la Libye et l'Iran, Daniel Ortega tente de rappeler ses expériences comme révolutionnaire et ses alliances anti-impérialistes des années 1980.⁸⁴ Il fait par ailleurs la comparaison entre le Nicaragua des années 1980 et celui d'aujourd'hui en affirmant que durant les années 1980, le Nicaragua était aux mains de Moscou, avec l'assistance de La Havane, alors qu'aujourd'hui, il est aux mains de Caracas, avec l'assistance de Téhéran.⁸⁵ Évidemment, plusieurs variables manquent à cette comparaison, notamment le fait que le climat de la Guerre Froide et de la guerre civile était différent de celui d'aujourd'hui, ainsi que l'assistance de Cuba qui est tout aussi importante aujourd'hui que celle de Téhéran. Toutefois, la comparaison demeure utile pour comprendre l'idéologie derrière l'aide au développement au Nicaragua durant ces deux périodes.

Par conséquent, l'intégration à l'ALBA, une alliance anti-impérialiste basée sur des principes de solidarité et de complémentarité des économies, et les échanges qui y sont reliés ont donné au Nicaragua une marge de manœuvre et a renforcé sa capacité à s'engager avec les donateurs traditionnels selon ses propres termes,⁸⁶ devenant ainsi un instrument d'émancipation. L'ALBA, par ses discours idéologiques, a donné au gouvernement du Nicaragua la confiance nécessaire pour prendre ses propres décisions et établir ses priorités.

La variable politique comporte deux éléments importants à prendre en considération. Premièrement, une des forces de l'ALBA en tant que mécanisme de coopération, selon ses membres, est définitivement le respect de la souveraineté nationale des états membres. Il n'y a pas d'ingérence dans les affaires internes des autres pays. Les échanges reposent davantage sur un souci de justice sociale et d'égalité entre les peuples latino-américains, selon les idéaux de Simón Bolívar, grand défenseur de l'intégration et de la régionalisation de l'Amérique latine au 19^e siècle. On cherche ainsi à fournir aux peuples une certaine dignité par l'établissement de programmes sociaux pour l'alphabétisation, l'accès à l'éducation et à la santé. En dehors de cela, on se préoccupe peu de ce que fait l'État. Deuxièmement, l'ALBA est aussi un espace d'innovation et de dialogue. Le cadre de discussion et de débats de l'ALBA porte davantage sur le développement social des pays membres.⁸⁷ Des idées sont mises en pratique car les membres n'ont rien à perdre. Il n'y a pas le rapport d'expert et d'objet d'expertise présent dans le modèle traditionnel.

⁸⁴ Close, D. (2011). *Op. Cit.*, p. 208.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 210.

⁸⁶ Walshe Roussel, L. (2013). *Op. Cit.*, p. 808.

⁸⁷ Morales, G. (2012). *Op. Cit.*

Finalement, la variable économique doit aussi être prise en compte. L'ALBA permet à des pays comme le Nicaragua d'avoir accès à des marchés auxquels ils n'avaient pas nécessairement accès dans le passé, mais surtout de manière différente, sans l'effet de capitalisme et de libre-marché. Les échanges sont principalement basés sur la coopération. Le Nicaragua exporte en grande quantité vers les pays membres de l'ALBA. Par exemple, en 2013, les exportations dirigées vers le Venezuela représentaient 16% des exportations totales. Une part importante de l'économie du Nicaragua provient des exportations puisqu'il est un producteur important de produits comme le café, la viande, le sucre, le lait, les arachides, les crevettes et les haricots. En 2013, par exemple, le total des exportations représentait 2,400.7 millions de dollars.⁸⁸ Par conséquent, pour un pays pauvre comme le Nicaragua, il s'agit d'une grande opportunité de pouvoir compenser une partie de sa facture de pétrole par des produits d'exportation. Dans un contexte grandissant de mondialisation, l'ALBA représente ainsi une alternative pour ses membres afin d'arriver à s'intégrer économiquement et à atteindre un certain niveau de développement.

VI - CONCLUSION

Ce travail cherchait à répondre à la question de recherche suivante : un pays très endetté comme le Nicaragua peut-il réellement s'approprier son développement? L'hypothèse proposait que, combiné à des changements importants dans l'architecture de l'aide au développement au Nicaragua et à l'apparition de donateurs émergents, l'ALBA représente un mécanisme de coopération et d'intégration régionale qui a permis au Nicaragua de diminuer sa dépendance aux donateurs traditionnels et de réellement prendre en charge son développement.

Suite à l'analyse des facteurs contextuels et de l'ALBA comme instrument d'émancipation, il est possible de confirmer la véracité de l'hypothèse. En réduisant sa dépendance aux donateurs traditionnels et en cherchant à remettre l'État au centre de l'architecture de l'aide au développement, le Nicaragua a réussi à s'approprier son développement. Ainsi, il est possible de conclure que l'intégration à l'ALBA, combiné aux deux facteurs contextuels mentionnés, soit des changements au niveau de l'aide et l'apparition de nouveaux donateurs, a servi d'instrument d'émancipation du Nicaragua et lui ont donné les capacités de prendre en charge son propre agenda de développement. D'ailleurs, les indicateurs socio-économiques du Nicaragua sont en constante amélioration depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement sandiniste en 2007, notamment le taux d'analphabétisme chez les adultes qui est passé de 22% en 2006 à 3% en 2010,⁸⁹ ainsi que le taux de mortalité infantile qui a diminué de 25,3 décès par 1 000 naissances vivantes en 2006 à 20,6 en 2012.⁹⁰

L'augmentation de la croissance économique, la diminution de la dépendance à l'aide extérieure ainsi que la réduction de la pauvreté et des inégalités sont aussi de bons exemples de résultats, sept ans plus tard, des changements entrepris dans les politiques socio-économiques du pays. En effet, premièrement, selon les données de la Banque Mondiale, la croissance économique du Nicaragua est l'une des plus importantes d'Amérique Centrale depuis quelques années, avec un

⁸⁸ Banco Central de Nicaragua. (2014). « Informe Anual 2013 », Managua, Nicaragua, p. 21.

⁸⁹ Morales, G. (2012). *Op. Cit.*

⁹⁰ Banque Mondiale. (2014). Indicateurs du développement dans le monde, en ligne : <http://databank.banquemondiale.org> (page consulté le 11 avril 2014).

L'appropriation à travers des mécanisme régionaux de coopération
Le cas du Nicaragua et de L'ALBA
Roselyne Gagnon

taux de croissance du PIB de 5%. La moyenne pour les années 2001 à 2006 était de 3,3% alors que pour les années 2007 à 2012, elle se situe à 3,5%. L'année 2009, une année de récession mondiale, étant marquée par un taux de -2%, la moyenne de la croissance du PIB aurait été de 4,5% si le taux de croissance avait été le même cette année-là qu'en 2008 et 2010, soit de 4%.

De plus, même le FMI, dans un rapport publié en 2011 sur le Plan National de développement du Nicaragua, reconnaissait la réduction significative des inégalités dans le pays et l'amélioration des conditions socio-économiques. Le FMI affirmait ainsi que : « Les résultats pour la période 2007-2010 mettent en évidence une réduction significative de l'inégalité entre les Nicaraguayens basée sur une meilleure répartition des revenus et de la consommation comme en témoigne l'amélioration des conditions de vie de la population, en particulier parmi les groupes les plus pauvres. Cela a été possible en partie grâce aux politiques redistributives du gouvernement avec des résultats positifs, à la reprise économique et la croissance économique positive au milieu d'une crise financière et économique mondiale et à un climat de confiance qui a conduit à des niveaux plus élevés de cohésion sociale [...] Le Nicaragua est le deuxième pays d'Amérique latine en termes de réduction des inégalités (derrière le Venezuela). »⁹¹ Le discours du FMI sur l'ALBA et sur PetroCaribe demeure plutôt partagé. D'une part, il reconnaît la réduction significative des inégalités et félicite l'administration Ortega pour la « discipline fiscale et monétaire », ainsi que les réformes qui ont « renforcé la confiance et propulsé la croissance économique ». ⁹² Toutefois, d'autre part, le FMI met en garde les pays sur les risques que pose l'incertitude des échanges avec le Venezuela pour la stabilité macroéconomique et l'augmentation possible de la dette des pays membres.⁹³

Finalement, bien que le Nicaragua ait pu s'approprier son processus de développement, plusieurs problèmes importants demeurent et des solutions devront être trouvées dans les prochaines années afin d'éviter que le pays ne régresse en termes de développement socio-économique. Ces enjeux peuvent également servir de piste de réflexion pour le processus de prise en charge du développement dans d'autres pays. Premièrement, il ne faut pas oublier la corruption, qui est un fléau important et qui doit être combattue. Selon Transparency International, le pays fait piètre figure en ce qui a trait à la corruption, étant classé au 127^e rang sur 177 pays.⁹⁴ Deuxièmement, le faible État de droit se perpétue et permet au Président d'outrepasser la constitution. Les récentes réformes constitutionnelles, approuvées par l'Assemblée Nationale dominée par le FSLN, laissent présager un retour vers l'autoritarisme,⁹⁵ ce qui pourrait nuire à la relation entre le Nicaragua et certains donateurs, comme cela a été le cas avec la Suède. Troisièmement, le gouvernement du Nicaragua devra trouver des sources alternatives à l'aide au développement du

⁹¹ Fonds Monétaire International (FMI). (2011). « Nicaragua: Poverty Reduction Strategy Paper – Technical Progress Report on National Human Development Plan as of 2010 », IMF Country Report No. 11/323, p. 7. (traduction personnelle)

⁹² El Nuevo Diario. (2013, Décembre). « FMI advierte sobre « incertidumbre » por acuerdo energético con Venezuela », 14 décembre 2013, en ligne : <http://www.elnuevodiario.com.ni/nacionales/305037-fmi-advierte-incertidumbre-nicaragua-acuerdo-energetico-venezuela> (page consultée le 22 avril 2014).

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ Transparency International. (2014). « Corruption by Country : Nicaragua », <http://www.transparency.org/country#NIC> (page consultée le 20 avril 2014).

⁹⁵ Certaines réformes portent notamment sur l'élimination du second tour aux élections et la diminution de la place du pluralisme politique dans la société nicaraguayenne. Pour plus d'informations, voir Envío Team. (2013). « Chronicle of a reform foretold », dans *Revista Envío*, numéro 389 (décembre 2013), <http://www.envio.org.ni/articulo/4787>.

Venezuela suite au décès d'Hugo Chávez. L'aide apportée par le Venezuela représente près de la moitié de l'aide totale reçue, ce qui démontre une très grande dépendance du Nicaragua à cette source de financement. Le pays bénéficierait ainsi de diversifier ces fonds afin d'éviter une diminution importante de ses revenus s'il y avait un changement de régime au Venezuela. Finalement, du côté de l'ALBA, l'Alliance bénéficierait grandement de s'inspirer du principe de responsabilité mutuelle de la Déclaration de Paris car le manque de transparence nuit à la crédibilité de l'organisation au niveau international.

BIBLIOGRAPHIE

- Associated Press. (2011). « AP Interview : Haiti leader says Venezuela aid is key », 4 décembre 2011, <http://cnsnews.com/news/article/ap-interview-haiti-leader-says-venezuela-aid-key> (page consultée le 10 mars 2014).
- Banco Central de Nicaragua. (2014). « Informe Anual 2013 », Managua, Nicaragua.
- Banque Mondiale. (2014). Indicateurs du développement dans le monde, en ligne : <http://databank.banquemondiale.org> (page consulté le 11 avril 2014).
- Castel-Blanco, C. (2008). « Aid Dependency and Development : A Question of Ownership? A Critical View, » Working Paper, Institute of Social and Economic Studies (IESE), no. 1 (February), en ligne : <http://www.iese.ac.mz/lib/publication/AidDevelopmentOwnership.pdf> (Page consultée le 15 avril 2014).
- Close, D. (2011). « Nicaragua's Pragmatic Ideologues », dans G. L. Gardini et P. Lambert (Éd.), *Latin American Foreign Policies: Between Ideologies and Pragmatism* (p. 197-212). New York : Palgrave Macmillan.
- Contamin, B., Milanesi, J. et Montaud, J.-M. (2008). « Les nouvelles logiques de l'aide publique au développement : entre rationalisation, pragmatisme et logiques institutionnelles », dans *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique*, 84 (2), p. 155-178.
- Correo del ALBA. (2013). « PetroCaribe y la integración económica regional », numéro 27, juin-juillet 2013, La Paz, Bolivie, p. 28-29.
- El Nuevo Diario. (2007, Août). « Diputados acusan a embajadora sueca », 29 août 2007, en ligne : <http://impreso.elnuevodiario.com.ni/2007/08/29/politica/57505> (page consultée le 14 avril 2014).
- El Nuevo Diario. (2008, Août). « Nicaragua acusa a embajadora sueca de injerencia », 14 août 2008, en ligne : <http://www.elnuevodiario.com.ni/nacionales/24095> (page consultée le 14 avril 2014).
- El Nuevo Diario. (2013, Décembre). « FMI advierte sobre « incertidumbre » por acuerdo energético con Venezuela », 14 décembre 2013, en ligne : <http://www.elnuevodiario.com.ni/nacionales/305037-fmi-advierte-incertidumbre-nicaragua-acuerdo-energetico-venezuela> (page consultée le 22 avril 2014).
- Envío Team. (2013). « Chronicle of a reform foretold », dans *Revista Envío*, numéro 389 (décembre 2013), <http://www.envio.org.ni/articulo/4787> (page consultée le 14 mars 2014).

- Fonds Monétaire International (FMI). (2011). « Nicaragua: Poverty Reduction Strategy Paper – Technical Progress Report on National Human Development Plan as of 2010 », IMF Country Report No. 11/323.
- Gobierno de Nicaragua. (2012). « Plan Nacional de Desarrollo Humano 2012-2016 ».
- Jacquemot, P. (2007). « Harmonisation et appropriation de l'aide », Commentaire autour de l'expérience du Ghana, *Afrique contemporaine*, 3-4 (223), p. 161-191.
- Hirst, J. D. (2011). « A Guide to ALBA: What is the Bolivarian Alternative to the Americas and What Does It Do? » dans *Americas Quarterly*, <http://www.americasquarterly.org/hirst/article> (page consultée le 3 mars 2014).
- Manning, R. (2006). « Will “emerging donors” change the face of international co-operation? », dans *Development Policy Review*, 24 (4), p. 371-385.
- Ministerio de Fomento, Industria y Comercio (MIFIC). (2013). « Informe de Relaciones Comerciales Nicaragua – Países del ALBA/Venezuela 2012 », Masaya, Nicaragua.
- Ministry of Foreign Affairs of Denmark. (2008). « Thematic Study on the Paris Declaration, Aid Effectiveness and Development Effectiveness », daRa Development Assistance Research Associates, en ligne : <http://www.oecd.org/development/evaluation/dcdndep/41807824.pdf>.
- Morales, G. (2012). « The Example of ALBA and Nicaragua », présentation dans le cadre de la Conférence sur l'Amérique latine 2012, Ambassade du Nicaragua.
- Naím, M. (2007). « Rogue Aid », dans *Foreign Policy*, 159, mars/avril, p. 95-96.
- OCDE/CAD. (2003). « Déclaration de Rome sur l'harmonisation », Organisation pour la coopération économique et le développement, février 2003, Rome.
- OCDE/CAD. (2005). « La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide », Organisation pour la coopération économique et le développement, mars 2005, Paris.
- OCDE/CAD. (2008). « Programme d'Action d'Accra », Organisation pour la coopération économique et le développement, septembre 2008, Accra, Ghana.
- ONU. (2002). « Un partenariat pour le développement : le Consensus de Monterrey », Conférence internationale sur le financement du développement, Organisation des Nations Unies, 22 mars 2002, Monterrey, Mexique, en ligne : <http://www.un.org/french/ffd/pressrel/22apress.htm>.
- Pearson, L. B. (1969). *Partners in Development: Report of the Commission on International Development*. New York : Praeger.

L'appropriation à travers des mécanismes régionaux de coopération
Le cas du Nicaragua et de L'ALBA
Roselyne Gagnon

PetroCaribe. (2014). Site Internet officiel, <http://www.petrocaribe.org>.

Petrocaribe. « *Directives pour des projets sociaux dans le cadre de Petrocaribe* ». Ministerio del Poder Popular para la Energía y Petróleo, Gobierno Bolivariano de Venezuela.

Raffinot, M. (2010). « L'appropriation (ownership) des politiques de développement : de la théorie à la pratique », dans *Mondes en développement*, 1 (149), p. 87-104.

Saliba-Couture, C. (2011). « L'appropriation et la Déclaration de Paris: Un discours convaincant, mais en sommes-nous convaincus? », dans *Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement*, 32 (2), p. 180-195.

Santander Campos, G. (2011). « Venezuela: El Donante « Bolivariano » », dans *Nuevos donantes y cooperación Sur-Sur: estudios de caso* (Coordonateur), Estudios e Informes ICEI, 6, Instituto Complutense de Estudios Internacionales, UCM, Madrid, p.89.

Schulz, N.-S. (2007). « Nicaragua: a rude awakening for the Paris Declaration », Fundación para las Relaciones Internacionales y el Diálogo Exterior (FRIDE), commentaire, novembre 2007.

Schulz, N.-S. et Pineda, C. (2008). « The Nicaragua Challenge. Donor Harmonisation: Between Effectiveness and Democratisation. Case Study II », Fundación para las Relaciones Internacionales y el Diálogo Exterior (FRIDE), janvier 2008.

Secretaría General Iberoamericana (SEGIB). (2009). « Report on South-South Cooperation in Ibero-America 2009 », SEGIB Studies no. 4, Madrid.

Silva, J. A. (2010). « Nicaragua Refuses to Discuss Therapeutic Abortion », Inter Press Service (IPS) News Agency, 15 février 2010, en ligne : <http://www.ipsnews.net/2010/02/rights-nicaragua-refuses-to-discuss-therapeutic-abortion/> (page consultée le 15 avril 2014).

Système Économique Latino-Américain et Caribéen. (2013). « *ALBA-TCP as a mechanism for cooperation with a regional scope* », XXXIX Regular Meeting of the Latin American Council, 27-29 octobre 2013, Caracas, Venezuela.

Transparency International. (2014). « Corruption by Country : Nicaragua », <http://www.transparency.org/country#NIC> (page consultée le 20 avril 2014).

Walshe Roussel, L. (2013). « The Changing Donor Landscape in Nicaragua: Rising Competition Enhances Ownership and Fosters Cooperation », dans *Journal of International Development*, 25, p. 802-818.

CIRDIS

**Centre interdisciplinaire de recherche
en développement international
et société**

UQAM

**Centre interdisciplinaire de recherche
en développement international et société**
Université du Québec à Montréal (UQAM)
Département de science politique

Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal, Québec, Canada, H3C 3P8

www.cirdis.uqam.ca
cirdis@uqam.ca

Collection Recherche – no 2014-07